

GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE

Les Interventions Systémiques Coopératives

Construire la légitimité de ses interventions

La **légitimité** de l'intervenant repose sur :

- 1/ ses **compétences** supposées (acquises par le suivi de tel ou tel cursus de formation et authentifiées par tel ou tel diplôme) et l'offre d'aide qui en découle
- 2/ la **demande** qui lui est adressée, concernant un problème particulier

La rencontre de ces deux éléments aboutit d'ordinaire à un contrat – le plus souvent explicite – de travail commun qui en fixe les conditions : lieu et nombre des rencontres, leur rythme, leur durée, leur coût. Ceci est conçu en fonction du travail entrepris.

Ce cadre représente les conditions qui semblent indispensables à l'accompagnant pour effectuer la mission qui lui est confiée.

Ce contrat repose sur un **objectif commun**, qui, dans certains cas, devra être élaboré de manière à devenir « travaillable ». ce qui repose sur deux éléments :

- l'objectif est défini comme quelque chose qu'il est possible d'atteindre et non seulement comme quelque chose dont on se plaint et que l'on voudrait voir disparaître
- la personne accompagnée pense avoir un pouvoir sur la situation, c'est-à-dire qu'elle ne la subit pas passivement. Elle ne pense pas que seul le changement d'autres personnes, absentes dans l'entretien, peut améliorer sa situation.

Il est important, dans une vision coopérative, de travailler au plus près de la demande, et d'avoir le souci que toutes nos interventions y soient reliées le plus évidemment possible.

La légitimité de l'accompagnement – quelle que soit la forme de ses interventions : questionnements, commentaires, recadrages, prescriptions...- repose sur le fait que ces dernières sont sensiblement reliées à ce but commun

Il est donc préférable d'élargir pas à pas l'investigation du contexte du problème présenté, *chaque nouvelle question étant construite à partir de la réponse obtenue* à la question précédente, de manière à créer une continuité logique dans la conversation qui se co-construit.

Même si ces questions vont dans une certaine direction, et visent à influencer le point de vue des personnes accompagnées, dans la mesure du possible on évitera un questionnement qui prendrait la forme d'un questionnaire préétabli qui apparaîtrait une suite de question comme sans rapport les unes avec les autres ou avec les réponses données.

A tout instant, l'accompagné peut nous retirer le mandat qu'il nous a confié. C'est en particulier ce qui se passe si l'on travaille sur un objectif qui n'est pas le sien. Sa participation devient alors « passive », ou « résistante »